


## CONGRÈS 2020 DE LA CSN-CONSTRUCTION PRÉSENTATION ÉLECTORALE DU CANDIDAT

### CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN-CONSTRUCTION)

	<b>NOM :</b>	Deveaux
	<b>PRÉNOM :</b>	Jean-Luc
	<b>CANDIDAT AU POSTE DE :</b>	Vice-présidence secteur génie civil et voirie
	<b>MÉTIER :</b>	Ferrailleur
	<b>OBJECTIFS :</b>	- Faire de la CSN-Construction une force syndicale majeure au Québec

### PRÉSENTATION ÉLECTORALE DU CANDIDAT

Chers membres de la CSN-Construction,

C'est avec force de conviction syndicaliste, avec l'appui de l'exécutif et celui de toute l'équipe de la CSN-Construction, que je vous sollicite en vue des élections, et ce, pour un deuxième mandat au poste de vice-président secteur génie civil et voirie.

J'agis comme syndicaliste depuis plus de 45 ans. Ferrailleur de métier, j'ai œuvré comme militant, conseiller syndical et avocat pour le seul bénéfice des travailleuses et des travailleurs de la construction. On peut dire que j'ai tout fait dans le syndicalisme de la construction : j'ai manifesté avec des pancartes, participé à des grèves, négocié des conventions collectives et plaidé devant les tribunaux. J'ai rédigé des articles, organisé des conférences de presse, formé des militants, fait de la représentation politique, subi de la répression et siégé à différents comités de la CCQ.

Ma devise est la suivante : « On construit une organisation syndicale avec des succès! »

Sous ma vice-présidence, notre fédération a exercé son leadership et remporté des victoires. Qu'on pense aux dossiers du rail, aux conflits de compétence et à notre présence dans les médias sociaux, écrits et télévisuels.

Pour mon prochain mandat, cinq dossiers me tiennent à cœur. Compléter devant le Tribunal administratif du travail les conflits de compétence de la pose des rails pour le REM et le garage de la STM du métro Côte-Vertu. Participer au maraudage de mai 2020 afin de recruter de nouveaux membres. Négocier le renouvellement en 2021 de la convention collective du secteur génie civil et voirie. Améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs. Promouvoir la ratification unifiée de cette convention collective en assemblées partout au Québec, avec les négociateurs syndicaux : il faut que les travailleuses et travailleurs de la construction, sans égard à l'allégeance syndicale, aient la possibilité de poser des questions et d'émettre des opinions pour décider par vote secret, en toute connaissance de cause, la ratification de leur convention collective.

J'ai besoin de votre appui et je vous demande un mandat fort pour le poste de vice-président secteur génie civil et voirie.

Vive la CSN-Construction! Vive la classe ouvrière de l'industrie de la construction!

Jean-Luc Deveaux

**DÉCLARATION DU CANDIDAT**

**Je déclare que tous les faits sont vrais à ma connaissance personnelle.**